

LE MOMENT OÙ LE VICE-PREMIER MINISTRE A PRIS
CONNAISSANCE DU PROJET SYNFUELS

L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova): Madame le Président, j'aimerais poser au ministre des Finances une question que j'ai tenté de soulever hier en invoquant le Règlement. Il se rappellera, tout comme nous, qu'il a promis vendredi dernier au chef du Nouveau parti démocratique de vérifier auprès de son prédécesseur, maintenant vice-premier ministre et à l'époque ministre des Finances, à quel moment ce dernier avait été mis au courant pour la première fois de l'existence du projet Synfuels et de la participation d'Alastair Gillespie. Est-il maintenant en mesure de respecter cette promesse, ou peut-être le vice-premier ministre préférerait-il répondre directement?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, j'ai vérifié auprès du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il m'a dit qu'il croyait avoir eu connaissance du projet au cours du mois de juin 1980, bien qu'il n'ait pas réussi à trouver de document particulier et bien précis à cet égard.

M. MacKay: Madame le Président, peut-être pouvons-nous chercher à établir les antécédents de cette affaire captivante ailleurs.

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON—LA
PRODUCTION DE DOCUMENTS

L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre responsable de la Société de développement du Cap-Breton, c'est-à-dire au ministre de l'Industrie et du Commerce. Il se rappellera avoir dit lui aussi, en répondant mercredi dernier à une question du député de Wellington-Dufferin-Simcoe, qu'il «examinerait», si j'ai bien compris, la possibilité de produire des dossiers, des documents et de la correspondance de la Société de développement du Cap-Breton. Aurait-il l'obligeance de dire à la Chambre ce qu'il a fait pour répondre à cette requête.

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, immédiatement après la période des questions, j'ai communiqué ce jour-là avec le président de la Société de développement du Cap-Breton pour lui demander de me faire parvenir tous les documents concernant cette transaction. Nos fonctionnaires examinent actuellement ces documents pour y relever les renseignements qu'il y a lieu de communiquer au député.

* * *

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

L'ACCORD CANADO-JAPONAIS—LA CRÉATION D'EMPLOIS

M. Otto Jelinek (Halton): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé du Commerce international. Depuis deux semaines, le ministre n'arrête pas de se

Questions orales

vanter de l'accord de six mois sur l'importation des voitures japonaises qu'il a signé. Hier, il a déclaré ici même, comme en fait foi le hansard à la page 23,333:

... mon premier devoir en tant que ministre du Commerce est de créer des emplois au Canada par l'exportation de marchandises canadiennes.

Ma question est la suivante et elle est très simple; aussi aimerai-je qu'il nous fasse grâce de ses beaux discours habituels. Combien de nouveaux emplois, je dis bien «nouveaux», l'accord va-t-il permettre de créer?

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président, c'est là une question très délicate et je vais expliquer très simplement au député pourquoi. Compte tenu du fait que le Japon va importer 11,000 voitures de moins au Canada d'ici juin qu'au cours des six premiers mois de 1982, cela devrait normalement permettre de créer un grand nombre d'emplois dans l'industrie automobile canadienne. Malheureusement, nous formons avec les États-Unis une sorte de marché commun de l'automobile et 90 p. 100 des voitures vendues au Canada et considérées comme fabriquées au Canada sont en réalité fabriquées aux États-Unis. Inversement, bon nombre de voitures assemblées au Canada sont vendues chez notre voisin.

Les Japonais vont écouler moins de voitures au Canada. Il reste maintenant à M. White et à l'UAW à négocier avec les dirigeants de l'industrie automobile afin que cet accord permette de créer des emplois supplémentaires.

M. Jelinek: Madame le Président, il est clair que le ministre est tout aussi incompétent comme ministre du Commerce international que comme ministre de la Condition physique et du sport amateur. Il sait pertinemment qu'aucun nouvel emploi ne va être créé grâce à l'accord.

L'EXPORTATION DE PRODUITS AUTOMOBILES

M. Otto Jelinek (Halton): Je voudrais lui poser une question supplémentaire. Je voudrais qu'il me dise ce qu'il a fait ou ce qu'il compte faire afin que l'industrie automobile canadienne crée des emplois en exportant davantage d'automobiles au lieu de donner de l'emploi aux Japonais? Il pourrait peut-être nous donner, et donner par la même occasion aux dirigeants de l'industrie automobile, des chiffres à propos des contrats de vente d'automobiles canadiennes qu'il a signés au cours de ses nombreux voyages.

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président, j'ai bien l'impression que si le député met en doute ma compétence passée et présente, cela n'a rien à voir avec ma compétence réelle, mais avec le fait qu'il siège dans l'opposition et qu'il voudrait prendre le pouvoir. Qu'il ne se fasse pas d'illusion. Mais nous savons au moins ce qui motive ses affirmations.